

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES  
**AVENANT N° 01 A L'ACTE D'ENGAGEMENT**

**EXE10**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Maître de l'Ouvrage**

**MAIRIE DE VILLEPARISIS**  
33 rue de Ruzé  
CS 50105  
77273 VILLEPARISIS

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**Architectes / économie**

**1<sup>er</sup> Contractant** : Personne Morale (Sas)

Agissant au nom et pour le compte de :

Domiciliée à :

Tél : 02.47.61.36.37

Et immatriculée sous le n° (SIRET) :

TVA Intracommunautaire :

N° d'Ordre des Architectes :

Compagnie d'assurance :

**Mandataire du groupement, solidaires des autres Co-traitants**

**Sas R. IVARS & JC BALLET**

TOURS (37009) – 19 rue Jules Charpentier – BP 90935

E. mail : [contact@ivars-ballet.fr](mailto:contact@ivars-ballet.fr)

379.714.975.000.24 - Code APE : 7111Z – RC Tours

FR23.379.714.975

S. 01981

MAF Paris (n° 250254 / R / 6 - Police n° 132993/B)

**2<sup>ème</sup> Contractant** : Personne Morale (SAS)

Agissant au nom et pour le compte de :

Domiciliée à :

Tél : 01.43.96.74.50

Et immatriculée sous le n° (SIRET) :

N° TVA Intracommunautaire :

Compagnie d'assurance :

**BET Structure, Thermique, Electricité, Energies Renouvelables, HQE, SSI, OPC**

**BET BETEM Ile de France**

VINCENNES (94300) – 28 Avenue du Petit Parc

Fax : 01.43.65.04.29

E. Mail : [idf@betem.fr](mailto:idf@betem.fr)

519.579.825.000.26 - Code APE : 7112B - RCS Créteil

FR.24.519.579.825

Montmirail Marseille (n° police : 21.16.06190.15 / Identifiant : ORIAS 07 000 145)

**3<sup>ème</sup> Contractant** : Personne Morale (SAS - associé unique)

Agissant au nom et pour le compte de :

Domiciliée à :

Représenté par :

Tél : 06.34.02.15.77

Et immatriculée sous le n° (SIRET) :

N° TVA Intracommunautaire :

Compagnie d'assurance :

**BET Scénographie**

**Agence CLAIR OBSCUR**

PARIS (75020) – 138 rue d'Avron

Mme HAUTOT Adeline

E. Mail : [ah@agencecaco.fr](mailto:ah@agencecaco.fr)

911.901.577.000.13 - Code APE : 7111Z - RCS Paris

FR.66.911.901.577

MAF PARIS (identifiant 267635 / H / 110 – Police n° 173 177 / B)

**4<sup>ème</sup> Contractant** : Personne Morale (Sas)

Agissant au nom et pour le compte de :

Domiciliée à :

Et immatriculée sous le n° (SIRET) :

N° TVA Intracommunautaire :

Compagnie d'assurance :

**BET Acoustique**

**GROUPE GAMBA**

Siège social : LABEGE (31670) – 163 rue du Colombier

Agence exécutant la prestation : SAINT DENIS (93210) -

8 rue des Blés – Les Ateliers nouveaux

Tél : 01.49.21.01.44

E. Mail : [contact@gamba.fr](mailto:contact@gamba.fr)

450 059 001 000 21 - Code APE : 7112B - RCS TOULOUSE

FR.65 450059001

MONTMIRAIL (n° police : 21-20-18400-19)

Avenant 1 Moe  
22.10C

Marché n°2022/02 « Concours sur ESQ – Maîtrise  
d'œuvre pour la construction d'un nouveau  
conservatoire à Villeparisis »

Page : 1 / 5

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10010-DE  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024

## Sous-traitants IVARS & BALLET

Personne Morale (SAS)		<b>Economie</b>
Agissant au nom et pour le compte de :	3IA (3 INGENIEURS ASSOCIES)	
Domiciliée à :	SAINTE AVERTIN (37550) – 8 rue du Pré de l'Essart – BP 40352	
Représenté par :	M. CHATRIOT Didier, Président	
Tél : 02.47.48.80.48	E. Mail : <a href="mailto:tours@3ia.fr">tours@3ia.fr</a>	
Et immatriculée sous le n° (SIRET) :	791.511.868.000.89 - Code APE : 7112B - RCS Tours	
N° TVA Intracommunautaire :	FR.60.791.511.868	
Compagnie d'assurance :	l'Auxiliaire à LYON (n° 050-170073)	

### C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre : **Contrat de Maîtrise d'Oeuvre**

#### CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CONSERVATOIRE SUR LA COMMUNE DE VILLEPARISIS

- Date de la notification :
  - de l'Acte d'Engagement : 25 Avril 2023
- Rappel de la rémunération de Maîtrise d'œuvre contractualisée antérieurement :

Entité	Estimation Travaux HT	Taux rémunération Moe HT	Honoraires Moe HT arrondi à
Acte d'Engagement	6.724.000,00 €	15,26 %	1.026.000 €

### D - Objet de l'avenant.

Conformément à l'article 12 du CCAP, l'objet du présent avenant 1 au contrat de maîtrise d'œuvre (MOE) est de fixer le nouveau coût prévisionnel des travaux en phase APD ainsi que la nouvelle rémunération de l'équipe de MOE suite aux évolutions économiques entre le montant initial estimé en phase concours et après la validation par le MOA de la phase PRO (cf. évolution économique jointe).

- Modifications introduites par le présent avenant et incidences sur le montant des travaux :

- Rappel de l'estimation des travaux validée en phase **ESQ** (val. Janvier 2022).....6.724.000 € HT
- Estimation des travaux validée en phase **APS** (val. Janvier 2022).....6.819.300 € HT
  - Demandes complémentaires de la MOA
    - o A / Modification du réaménagement du hall de la salle Jacques Prévert
    - o B / Réalisation d'un auvent métallique côté cour
    - o C / Mise en valeur de l'entrée de la médiathèque
- Estimation des travaux validée en Phase **PRO** (val. Janvier 2022).....7.361.420 € HT
  - o A / Pris en compte d'exigences réglementaires complémentaires
  - o B / Demandes complémentaires de la MOA
  - o C / Ajustements des études (définition de l'ensemble des besoins)
  - o D / Demandes complémentaires des utilisateurs

Il convient d'acter la nouvelle estimation prévisionnelle des travaux et d'actualiser le forfait de rémunération de l'équipe de Maîtrise d'œuvre en conséquence.

Avenant 1 Moe  
22.10C

Marché n°2022/02 « Concours sur ESQ – Maîtrise  
d'œuvre pour la construction d'un nouveau  
conservatoire à Villeparisis »

Page: 2 / 5  
Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10010-DE  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024

■ Calcul de la nouvelle rémunération de la MOE :

Principe de calcul de la rémunération MOE = Coût prévisionnel des travaux x le taux contractuel de mission de base (hors missions complémentaires).

➤ Coût prévisionnel des travaux actualisé (val. Janv.. 2022) .....7.361.420,00 € HT

Mission de base

➤ Taux de rémunération appliqué de ..... 12.96 %  
Soit une rémunération de MOE ..... **954 040,03 € HT**

Missions complémentaires

➤ Les missions complémentaires ne sont pas impactées par le présent avenant  
Soit un taux résultant de ..... 2,10 %  
Soit une rémunération de MOE ..... **154.900,00 € HT**

Missions (base + complémentaires)

➤ Soit un taux global résultant de ..... 15.06%  
➤ Soit une rémunération globale de ..... **1.108.940,03 € HT**

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

NON  OUI

Cf. annexe 1 jointe au présent avenant dûment actualisée en conséquence entre chaque cotraitant.

**E - Nouveau montant du marché public ou de l'accord cadre**

Entité	Estimation Travaux HT	Taux rémunération Moe HT	Honoraires Moe HT arrondi à
Acte d'Engagement	6.724.000,00 €	15.26 %	1.026.000.00 €
Avenant 01 – Mise au point de l'APD	7 361 420.00 €	15.06 %	1.108.940,03 €

Soit une augmentation globale de 8,08%

**F - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. GAUBUSSEAU Sébastien Cogérant de la Sarl INDICE 5 Présidente de la Sas R. IVARS & JC. BALLET	Tours, Le 04 Octobre 2024	

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**G - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : Villeparisis, le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10010-DE  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024

**MAITRE DE L'OUVRAGE : VILLE DE VILLEPARISIS**

**REALISATION : Construction d'un nouveau conservatoire à VILLEPARISIS**

**ANNEXE 1 A L'AVENANT 1**

**Missions et répartition des honoraires par cotraitant**

Coût prévisionnel HT des Tx C (Valeur Janvier 2022)	7 361 420,00 €
Coefficient de complexité mission de base	1,4
Taux de rémunération M de base MOP	12,960%
Forfait de rémunération C x t% Mission de base	954 040,03 €
Forfait de rémunération (Mission de Base + Missions complémentaires forfaitaires)	1 108 940,03 €
TVA 20 %	221 788,01 €
<b>Total TTC</b>	<b>1 330 728,04 €</b>

Montant de travaux estimé en phase PRO

Les honoraires sont établis sur la base des conditions économiques du mois Mo : **Octobre 2022**

**1 - Mission de base catégorie "bâtiment" suivant la Loi MOP**

ELEMENTS DE MISSION	t%/montant total des TX	FORFAIT HT	Mandataire		Co-traitant 2		Co-traitant 3		Co-traitant 4		Sous-Traitant 1 IB	
			Architecture / Economie		Bet Structure / Thermique / Elec / Energie & Environnement / SSI / VRD / OPC		Bet Scénographie		Bet Acoustique		Economie	
			R. IVARS & JC. BALLET		BETEM		CLAIR OBSCUR		GAMBA Acoustique			
			%	FORFAIT	%	FORFAIT	%	FORFAIT	%	FORFAIT	%	FORFAIT
ESQ	0,65%	47 900,00 €	76,6%	36 700,00 €	6,7%	3 200,00 €	13,2%	6 300,00 €	3,5%	1 700,00 €	0,0%	0,00 €
APS	1,24%	91 200,00 €	53,5%	48 800,00 €	24,5%	22 300,00 €	11,5%	10 500,00 €	3,8%	3 500,00 €	6,7%	6 100,00 €
APD	2,28%	167 900,00 €	40,1%	67 400,00 €	34,7%	58 300,00 €	10,5%	17 600,00 €	4,9%	8 300,00 €	9,7%	16 300,00 €
PRO	2,61%	192 240,03 €	44,8%	86 140,03 €	26,5%	50 900,00 €	14,6%	28 000,00 €	4,5%	8 600,00 €	9,7%	18 600,00 €
ACT	0,88%	64 800,00 €	63,1%	40 900,00 €	24,5%	15 900,00 €	9,7%	6 300,00 €	2,6%	1 700,00 €	0,0%	0,00 €
VISA	1,11%	81 600,00 €	66,2%	54 000,00 €	20,8%	17 000,00 €	8,6%	7 000,00 €	4,4%	3 600,00 €	0,0%	0,00 €
DET	3,39%	249 700,00 €	66,2%	165 300,00 €	21,7%	54 100,00 €	9,1%	22 800,00 €	3,0%	7 500,00 €	0,0%	0,00 €
AOR	0,80%	58 700,00 €	67,0%	39 300,00 €	18,6%	10 900,00 €	9,0%	5 300,00 €	5,5%	3 200,00 €	0,0%	0,00 €
<b>TOTAL 1 HT</b>	<b>12,96%</b>	<b>954 040,03 €</b>	<b>56,45%</b>	<b>538 540,03 €</b>	<b>24,38%</b>	<b>232 600,00 €</b>	<b>10,88%</b>	<b>103 800,00 €</b>	<b>3,98%</b>	<b>38 100,00 €</b>	<b>4,30%</b>	<b>41 000,00 €</b>
	100,0%		69,8%		30,16%							

**2 - Missions complémentaires forfaitaires**

MISSION	FORFAIT HT	%	FORFAIT	%	FORFAIT	%	FORFAIT	%	FORFAIT	%	FORFAIT	%
MC 1 - SYNT	32 000,00 €	100,0%	32 000,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
MC 2 - SSI	17 000,00 €	0,0%	0,00 €	100,0%	17 000,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
MC 3 - DQE lot scénique	3 900,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	100,0%	3 900,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
MC 4 - CEM Mission non retenue	0,00 €	#DIV/0!	0,00 €	#DIV/0!	0,00 €	#DIV/0!	0,00 €	#DIV/0!	0,00 €	#DIV/0!	0,00 €	0,0%
MC 5 - OPC	102 000,00 €	0,0%	0,00 €	100,0%	102 000,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%	0,00 €	0,0%
<b>TOTAL 2 HT</b>	<b>154 900,00 €</b>	<b>20,66%</b>	<b>32 000,00 €</b>	<b>76,82%</b>	<b>119 000,00 €</b>	<b>2,52%</b>	<b>3 900,00 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00%</b>

**3 - Récapitulatif Mission de Base + missions complémentaires forfaitaires**

	FORFAIT HT	%	FORFAIT	%	FORFAIT	%	FORFAIT	%	FORFAIT	%	FORFAIT	%
TOTAL HT 1 + 2	1 108 940,03 €	51,45%	570 540,03 €	31,71%	351 600,00 €	9,71%	107 700,00 €	3,44%	38 100,00 €	3,70%	41 000,00 €	
TVA	221 788,01 €		114 108,01 €		70 320,00 €		21 540,00 €		7 620,00 €		8 200,00 €	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 330 728,04 €</b>	<b>51,45%</b>	<b>684 648,04 €</b>	<b>31,71%</b>	<b>421 920,00 €</b>	<b>9,71%</b>	<b>129 240,00 €</b>	<b>3,44%</b>	<b>45 720,00 €</b>	<b>3,70%</b>	<b>49 200,00 €</b>	

**Nota 1 :** La part mission de base de l'architecte mandataire comprend également à ce stade : la mission économie du projet (intégrant la réalisation des CCTP des lots architecturaux et GO), l'ACT et le VISA des lots architecturaux et GO ainsi que le suivi économique du projet pendant les phases études mais aussi durant les phases DET et AOR.

**Nota 2 :** Le projet proposé s'appuie sur des appels d'offres d'opérations similaires en taille et en complexité. Toutefois la MOE veut attirer l'attention sur les augmentations des coûts construction auxquelles elle est actuellement confrontée. Par exemple, l'acier a augmenté de près de 57 % entre janvier et mai de cette année 2022. Les difficultés d'approvisionnement, les hausses de carburant impactant notamment les transports et les coûts de l'énergie dont nous ne connaissons pas encore l'étendue, continuent d'influencer fortement les prix unitaires des produits de construction. Les formules de révision des prix ne sont que des remparts partiels face à l'augmentation de ces coûts : Il existe en effet un décalage entre les évolutions des index (5 à 10% d'augmentation) et la réalité des hausses sur le terrain qui peuvent atteindre 15, 20 voire 30%. Ainsi les entreprises ont tendance à provisionner une marge de risque pour compenser ce décalage de révision, avec toutes les incertitudes que cela comporte. C'est pourquoi une revalorisation du coût global des travaux estimé semble fortement probable en cours d'étude en fonction de l'évolution du contexte économique.



Tours, le 27 Septembre 2024

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10010-DE  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10010-DE  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024

## Evolution économique Phase PRO - mars 2024

<b>Rappel du Coût d'objectif HT des travaux de la Maîtrise d'ouvrage</b>	<b>6 411 850 €</b>
<b>Rappel du montant HT de l'estimation en phase concours</b>	<b>6 703 000 €</b>

Valeur janvier 2022

### Phase ESQUISSE - 09 janvier 2023

<b>Rappel du montant HT de l'estimation en phase concours</b>	<b>6 703 000 €</b>
---	--------------------

Valeur janvier 2022

#### A- Ajustement suite aux questions du Jury - 19 décembre 2022

- A1 Repositionnement de l'accès au parking, côté avenue A. Briand, et reconfiguration du stationnement permettant la création de 2 places pour atteindre les 14 nouvelles places nécessaires (et non 12) au regard du PLU
- A2 Ajout d'un abri vélo clos et couvert pour le personnel par annexion d'une partie du porte à faux du bâtiment (compris claustras formant clôture)
- A3 Maintien du Monte-Charge prévu au concours (cabine 1,40m x 2,40m, porte 1,30m, 1600 kg) permettant le déplacement d'un piano 3/4 queue pour les cours dimensions (1,30 à 1,40m x 1,50 à 1,60m), à plat ou sur chenilles
- A4 Augmentation de la surface de la régie (prise sur la surface de circulation)
- A5 Création d'une aire de présentation de déchets par annexion d'une partie du porte à faux du bâtiment (compris claustras)
- A6 - Augmentation de la surface du RdC (par réduction du porte à faux Nord) pour installation de la loge de proximité au RdC.  
- Reconfiguration des locaux techniques et d'entretien du RdC (local déchets, TGBT, stockage mobilier matériel de maintenance)  
- Réduction de la surface du R+1 suite au déplacement de la loge de proximité au RdC
- A7 Modification de la forme de la façade Nord pour réduire sa monumentalité (compris réduction de la surface de sérigraphie par sa suppression sur la façade située en retrait)
- A8 Création d'un escalier extérieur pour offrir un accès direct aux studios/loges des artistes.
- A9 Création d'une terrasse/coursive accessible depuis les loges sur la nouvelle toiture saillante du RdC
- A10 Repositionnement des baies situées sur les studios de danse (sur une seule face) et redistribution des lames brise soleil (compris sur nouvelle coursive Nord)
- A11 Déplacement de portes intérieures sur les sanitaires/vestiaires du Pôle Danse
- A12 Réagencement de l'aile Est du R+2 (inversion du studio de percussion avec le Pôle Musiques Actuelles) permettant de fusionner 2 des 3 "boites" sur le toit
- A13 Remplacement des fenêtres ouverture à la française situées au R+2 par des oscillo-battant (sécurisation anti-suicide)

A l'équilibre

7 000 €

Pour Mémoire

A l'équilibre

4 200 €

7 300 €

-10 000 €

18 000 €

11 500 €

-5 300 €

Pour Mémoire

-14 100 €

2 400 €

**Total****21 000 €**

**Estimation HT des travaux suite à la prise en compte des ajustements proposés à l'ESQUISSE**

**6 724 000 €**

Valeur janvier 2022

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10010-DE  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024

Phase APS - 30 juin 2023	
Rappel du montant HT de l'estimation en phase Esquisse validé par le Maître d'ouvrage	6 724 000 € <i>Valeur janvier 2022</i>
Estimation HT des travaux à l'APS (pas de modifications)	6 724 000 € <i>Valeur janvier 2022</i>

### B - Demandes complémentaires de la Maîtrise d'ouvrage validées à l'APS

B1 Modification du réaménagement du hall de la salle Jacques Prévert (déplacement du bloc sanitaire, mise en place de vitrages Coupe-feu au droit du hall du conservatoire pour prolongement visuel), hors mobilier (notamment bar mobile)	20 000 €
B2 Réalisation d'un auvent (métallique à joint debout, sous face bois apparente avec fixations visibles), côté cour, compris déplacement de la porte latérale en fond de salle, création d'un sas acoustique seconde grande porte en arrière scène permettant le transfert d'objet volumineux vers l'auditorium	32 300 €
B3 Mise en valeur de l'entrée de la médiathèque via le prolongement du bandeau horizontal d'enseigne en réhabillage du préau existant, mise en œuvre de claustras verticaux support de signalétique et de bandes en béton désactivé au niveau des entrées)	43 000 €
<b>Total</b>	<b>95 300 €</b>

Estimation HT des travaux suite à la prise en compte des demandes MOA validées à l'APS	6 819 300 € <i>Valeur janvier 2022</i>
--	---

<b>Phase APD - octobre-décembre 2023</b>		
<b>Rappel du montant HT de l'estimation en phase APS validé par le Maître d'ouvrage</b>	<b>6 819 300 €</b>	<b>Accord MO</b>
	<i>Valeur janvier 2022</i>	

### C - Prise en compte d'exigences réglementaires complémentaires PC

C1 Ajustement du dimensionnement de la rétention EP vis à vis du référentiel indiqué par la Ville au cours de l'APD impliquant la prise en compte d'une période de pluie de 20 ans au lieu d'une période de retour de 10 ans indiqué dans le PLU	20 000 €
C2 Réalisation d'un nouveau local vélos avec 56 emplacements	73 045 €
<b>Total</b>	<b>93 045 €</b>

### D - Demandes supplémentaires de la maîtrise d'ouvrage en cours d'étude APD

D1 Mise en place de 15m <sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur la toiture du R+2, produisant une puissance crête de 3,5 kWc	15 000 €
D2 Mise en œuvre d'une cuve de récupération des eaux pluviales de 5 m3 pour l'arrosage ou le lavage sur la zone logistique (cf. PLU)	5 000 €
<b>Total</b>	<b>20 000 €</b>

### E - Ajustements des études en phase APD suite à la définition détaillée de l'ensemble des besoins de chaque lot

E1 Redimensionnement des installations de désenfumage suite aux demandes du bureau de contrôle : passage du vide du hall en grand atrium, ajout du désenfumage de la circulation adjacente ouverte au R+1.	27 000 €
E2 Ajustement des prestations acoustiques pour tenir compte des contraintes de l'environnement proche (augmentation des pièges à sons des équipements techniques)	30 000 €
E3 Redimensionnement et précisions des installations de chauffage et de ventilation en tenant compte des besoins de chaque pôle (ajout d'un transformateur suite au passage d'un tarif jaune à un tarif vert)	75 100 €
<b>Total</b>	<b>132 100 €</b>

**Ce dépassement de 132 100 € non lié à des demandes de la MOA, est concentré exclusivement sur les lots techniques (ASC-CVC-PLB-DES-ELEC-VRD) dont il représente 7%. (au-delà du taux de tolérance prévu de 5%)**

**La MOE propose donc à la MOA, ci-après, une liste d'optimisations (M), dont l'adoption permettrait de compenser une part du dépassement.**

**F - Prise en compte des études sur les existants**

- F1 Prise en compte de l'étude géotechnique G2-PRO réalisée par Géosoltec le 05/12/2023
- F2 Prise en compte de l'étude structure réalisée par SOCOTEC le 11/09/2023

	pas d'incidence financière
	pas d'incidence financière
<b>Total</b>	<b>0 €</b>

**G - Demandes exprimées en phase APD par les utilisateurs d'adoption d'options scénographiques (options présentées au concours) lors de la réunion du 19/10/2023****Lot MACHINERIE, SERRURERIE, MENUISERIE ET TENTURES SCENIQUE**

G1 Mise en œuvre de praticables de scène pour l'auditorium, compris accessoires (jupes, chariots, escaliers,...)	20 425 €
G2 Mise en œuvre d'un ensemble support sonorisation de façade avec palans et stop-chutes pour l'auditorium	14 915 €
G3 Mise en œuvre d'une nacelle pantographe pour vidéoprojecteur pour l'auditorium	6 175 €
G4 Mise en œuvre d'une nacelle de réglage des projecteurs pour l'auditorium	9 975 €
G5 Mise en œuvre de tubes en plafond des studios de danse	7 600 €
G6 Mise en œuvre d'un tapis de danse pour les studios de danse (avec chariots de stockage)	7 980 €

**Lot TRIBUNE TELESCOPIQUE ET FAUTEUILS DE SPECTACLES**

G7 Mise en œuvre de : - Pièce de rechange pour les fauteuils, - Numérotation des fauteuils et des allées.	4 750 €
---	---------

**Lot RESEAUX ECLAIRAGE SCENIQUE ET AUDIOVISUEL**

G8 Mise en œuvre de gradateurs mobiles et de boîtiers de scène pour l'auditorium	6 400 €
<b>Total</b>	<b>78 220 €</b>

## H - Intégration des demandes complémentaires des utilisateurs exprimées lors de la réunion du 19/10/23

H1 Remplacement de la console lumière type ChamSys MagicQ MQ50 par une console lumière de type EOS	25 300 €
H2 Remplacement de la console son type Allen & Heath SQ5 par une console son type CL3	18 500 €
H3 Mise en œuvre de 2 racks 16/8 supplémentaires	10 800 €
H4 Remplacement de la sonorisation de la salle type d&b audiotechnik 12S + 18S-SUB + 4S + 44S (avec 4 retours de scène + amplis) par une sonorisation de la salle type L-Acoustics A10 + SB18 + X8 + 5xt (avec 8 retours de scène + amplis)	24 155 €
H5 Augmentation de la quantité du patch en régie de 24 paires à 32 paires.	4 000 €
H6 Augmentation du nombre de retour de scène de 4 à 8 unités en X8 ou X12 de chez L Acoustics.	compris dans le point H4
H7 Mise en œuvre de casque Wi-Fi mobile pour sourds et malentendants (demande service instructeur PMR) - Equipement mobile	4 000 €
H8 Mise en œuvre d'une prise RJ par studio, compris extension baie info, incidence chemins de câbles et câbles réseaux	11 000 €
H9 Mise en œuvre d'un coffret extérieur pour le Tour bus sur le parking extérieur	4 800 €
H10 Mise en œuvre d'un coffret extérieur (pour prises) (pour deux coffrets) et éclairage (12 luminaires) sur la terrasse à R+1	8 200 €
<b>Total</b>	<b>110 755 €</b>

**Estimation HT des travaux suite à la prise en compte des modifications APD**

**7 253 420 €**

Valeur janvier 2022

**7 779 203 €**

Valeur septembre 2023

<b>Phase PRO - mars 2024</b>		
<b>Rappel du montant HT de l'estimation en phase APD validé par le Maître d'ouvrage</b>	<b>7 253 420 €</b>	<b>Accord MO</b>

Valeur janvier 2022

### I - Modifications suite à la réunion avec la maîtrise d'ouvrage sur l'acoustique du 07/02/2024

I1 Modification des temps de réverbération sur le studio L et sur le studio S Box 3 dédié au Chant Lyrique (augmentation des traitements acoustiques muraux, rajout d'un rideau dans le studio L)	13 000 €
I2 Modification du temps de réverbération sur l'auditorium (passage de 0,6 à 0,9) impliquant un ajustement des traitements acoustiques muraux sur l'espace scénique et le fond de salle (2 épaisseurs différentes)	9 500 €
I3 Ajout de matériel scénographique	
a - Augmentation du nombre de porteuses sur la scène (réduction de l'entraxe)	75 000 €
b - Ajout de rideaux pendrillons et frises pour avoir 4 plans de pendrillons	5 000 €
c - Suppression des tubes fixes	-9 000 €
d- Remplacement des 12 projecteurs scéniques en éclairage blanc chaud par 12 projecteurs en RVB avec zoom	1 500 €
I4 Mise en œuvre d'un éclairage homogène sur toute la salle de l'auditorium en version répétition (lumière de service)	6 000 €
<b>Total</b>	<b>101 000 €</b>

### J - Modifications suite à la réunion avec la maîtrise d'ouvrage sur les aspects techniques du projet du 21/02/2024

J1 Mise en œuvre de sèches mains électriques dans les sanitaires (y compris alimentation)	12 000 €
J2 Mise en œuvre de stores textiles intérieurs manuels dans les bureaux à RDC	4 500 €
J3 Conservation du faux plafonds existants et des luminaires associés dans le hall existant de la salle Jacques Prévert (seules des modifications ponctuelles seront prévues au droit des lanterneaux de désenfumage et des équipements scéniques)	-16 000 €
J4 Suppression des contrôles d'accès sur les portes extérieures des loges 1 et 2 à R+1	-1 500 €
<b>Total</b>	<b>-1 000 €</b>

### K - Modifications suite à la visite sur site entre les 2 phases

K1 Remplacement de l'armoire électrique du hall existant Jacques Prévert, non conforme actuellement (armoire situé à côté de la future billetterie)	8 000 €
<b>Total</b>	<b>8 000 €</b>

<b>Estimation HT des travaux suite à la prise en compte des modifications PRO</b>	<b>7 361 420 €</b>
---	--------------------

Valeur janvier 2022

**7 931 415 €**

Valeur janvier 2024

**L - Rappel des optimisations proposées par la MOE**

- Propositions sur le projet :**
- L1 Réduction d'un tiers de la sérigraphie en façade du R+1 et du R+2 du bâtiment
  - L2 Suppression des lames brise soleils verticales devant les menuiseries extérieures situées en façade Est (protégées de fait, par l'effet masque de la salle existante)
  - L3 Remplacement de 2 sanitaires à R+1 par un local de stockage
  - L4 Remplacement du bardage extérieur isolé sur les façades du patio par un complexe ITE revêtu d'enduit sur la façade contre la cage d'escalier et par un doublage intérieur isolé associé une peinture extérieure sur voile béton sur les autres façades
  - L5 Suppression de la numérotation des sièges de l'auditorium

**Total**

	OUI	NON

-37 000 €		
-4 100 €		
-9 000 €		
-14 500 €		
-2 375 €		
<b>-66 975 €</b>		

Valeur janvier 2022

**M - Prestations supplémentaires éventuelles**

- M1 Augmentation de la surface des panneaux photovoltaïques (ajout de 96 m<sup>2</sup>) en toiture du R+2
- M2 Remplacement du parquet sur simple lambourdes par un parquet collé dans la partie gradins de l'auditorium
- M3 Remplacement des faux plafonds démontable suspendu 1200 x 600 mm par des faux plafonds acoustiques en fibre de bois
- M4 Remplacement des abats sons en bois par des abats sons en plâtre peints

	OUI	NON
40 000 €		
-7 500 €		
30 000 €		
-6 500 €		

Accusé de réception en préfecture  
077-217705144-20241128-24\_10010-DE  
Date de télétransmission : 28/11/2024  
Date de réception préfecture : 28/11/2024